

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

ARRONDISSEMENT
de BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le 5 juin à 19 heures 30

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de **Madame Béatrice ALBERT, Maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 31 mai 2026**

Présents : Béatrice ALBERT, Julie ARNAUD, Robert CLOT,
Alex DA SILVA VIEIRA, Gilles JUGE, Elodie LEFEBVRE,
Sylvain PROTIERE. Marina CASTAGNA, Gilles FORRET.

Absents : Clémentine KUNEGEL, Loïc MERLIN

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Robert CLOT

Nombre de
conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

OBJET:
Adhésion à l'ADIL

34 /2026

Madame la Maire rappelle que l'ADIL Hautes-Alpes a pour mission d'informer, de conseiller et d'orienter les particuliers, les collectivités locales et les professionnels sur les questions liées au logement, à l'urbanisme et à l'habitat et que cette adhésion permettra à la commune de bénéficier de l'expertise et des services de l'ADIL pour mieux accompagner les administrés dans leurs projets immobiliers et leurs démarches liées au logement,

La cotisation annuelle s'élève 105 euros, au prorata du nombre d'habitants de la Commune.

Après en avoir délibéré et, à l'unanimité, le conseil municipal décide :
Article 1 – La commune adhère à l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) Hautes-Alpes.

Article 2 – La Maire est autorisé à signer la convention d'adhésion et tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Article 3 – La cotisation annuelle de 105 euros sera prélevée sur le budget communal.

Article 4 – La présente délibération sera notifiée à l'ADIL Hautes-Alpes et publiée selon les modalités légales en vigueur.

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdit

Pour copie conforme,

La Maire,

Béatrice ALBERT



Le secrétaire de séance,

Robert CLOT

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

ID : 005-210501813-20260605-D342026-DE